

L'aviculture une des activités agricoles les plus dynamiques

Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 26-04-2008 01:52:01

Le secteur avicole a connu ces dernières années un développement soutenu, avec un taux d'accroissement moyen durant les trois dernières décennies d'environ 7% des productions de viandes de volailles et 6% des productions d'oeufs de consommation. Il constitue l'une des activités agricoles les plus dynamiques au Maroc.

Les investissements cumulés consentis dans le secteur sont évalués à 6,8 milliards de dhs.

Le chiffre d'affaires est estimé à 13,4 milliards de DHS. Le secteur offre en permanence 72.000 emplois directs et près de 170.000 emplois indirects dans les circuits de commercialisation et de distribution.

Compte tenu de ses prix relativement bas par rapport aux autres denrées animales, les produits avicoles sont consommés par l'ensemble de la population et constituent le seul recours pour l'amélioration de la sécurité alimentaire de notre pays en termes de protéines d'origine animale.

Avec une production en 2006 de 320 000 tonnes de viandes de volailles et 2,8 milliards d'oeufs de consommation, ce secteur couvre actuellement : 100% des besoins en viandes de volailles représentant 54% de la consommation totale toutes viandes confondues et 100% des besoins en oeufs de consommation.

Les infrastructures de base se composent de 47 couvoirs, 40 unités de production d'aliments composés et plus de 5500 unités d'élevage de poulets de chair et de poules pondeuses, le réseau d'abattoirs avicoles est actuellement constitué de 23 unités

Les infrastructures de production avicole se composent de : 40 usines de fabrications d'aliments composés, 42 couvoirs de production de poussins de type chair, 5 couvoirs de production de poussins de type ponte, 6210 élevages de volailles de type chair, 214 élevages de poules pondeuses, 23 abattoirs industriels avicoles agréés par les services vétérinaires.

Malgré tout le développement que le secteur avicole connaît au niveau de la production, la commercialisation et la distribution du poulet au Maroc reste archaïque : plus de 90% des poulets produits sont vendus par des petits détaillants du poulet vif. Ces détaillants s'approvisionnent soit du marché de gros, soit directement des fermes selon les régions. Le consommateur achète donc un animal vif, et généralement le remet à une tuerie adjacente pour le service d'abattage - déplumage et de plus en plus d'éviscération. Ce qui nuit fortement à l'image d'un secteur en pleine expansion, et qui pousse les responsables de secteur à réfléchir à une modernisation des circuits de distribution qui restent le moteur de développement de ce secteur qui reste très prometteur.

Un budget de 4,5 MMDH pour le soutien des aviculteurs

D'un montant de 4,5 milliards DH, le contrat-programme de l'aviculture a été signé la veille au Salon international de l'agriculture du Maroc, qui se tient jusqu'au 28 avril à Meknès.

Le secteur avicole a finalement son contrat- programme.

Le budget consacré à la mise à niveau de cette filière est de 4,5 milliards de dirhams. D'une durée de cinq ans, ce contrat-programme prévoit une ligne de financement à un très bas taux d'intérêt d'un milliard de dirhams qui constitue la contribution de l'Etat. Cette ligne de financement sera assurée soit avec des banques de la place soit avec des organismes étatiques.

L'un des points cardinaux de ce contrat-programme concerne la mise à niveau sanitaire du secteur. Au Maroc, on compte 5.800 élevages qui doivent désormais s'adapter avec les dispositions de la loi n°49-99. Entrée en vigueur depuis le 20 avril 2007, cette loi dicte des mesures de modernisation relatives à la protection sanitaire des élevages avicoles, au contrôle de la production ainsi qu'à la commercialisation de produits avicoles. Et partant, elle oblige les professionnels de ce secteur à investir dans les moyens de production.

En signant ce contrat- programme, les professionnels du secteur auront donc les moyens pour mettre en oeuvre les dispositions de la loi n°49-99. Au profit aussi bien des opérateurs que des consommateurs.

Ahmed Aboutaib
Menara